

### Qu'est-ce que c'est ?

Instance<sup>①</sup> composée de 9 conseillers municipaux (au maximum) qui se réunit comme un conseil municipal adulte.

### Qui peut participer ?

9 enfants de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire seront élus pour 2 ans avec l'accord des parents.

Tous les élèves du CP au CM2 voteront pour élire ces 9 candidats.



**Un Conseil Municipal d'Enfants  
à MOIDIEU DETOURBE  
en octobre 2017**



### Pourquoi ?

Représenter tous les enfants de la commune.

Exprimer des idées.

Proposer des projets.

Défendre des points de vue.

Respecter les opinions des copains.

### Comment ?

Réunions avec 2 élus adultes entre septembre et juin.

Réalisations de projets.

Participation à des manifestations communales (vœux, commémoration).

## **Les prochains rendez-vous :**

Mi-septembre : Présentation du déroulement des élections ②.

Début octobre : Campagne électorale ③ des candidats (avec autorisation des parents).

19 octobre : Election et mise en place du conseil municipal d'enfants.

Novembre : Réunions pour choisir les projets de cette année.

Décembre : Rencontre avec le Conseil Municipal adulte.

1<sup>er</sup> samedi de janvier : Présentation du CME lors des Vœux à la population.

## **Lexique :**

① Instance : une assemblée, un groupe de personnes.

② Election : choix d'une personne par ton vote.

③ Campagne électorale : qui durera environ 2 semaines, tu devras expliquer à tes camarades tes projets et pourquoi il faut voter pour toi.

